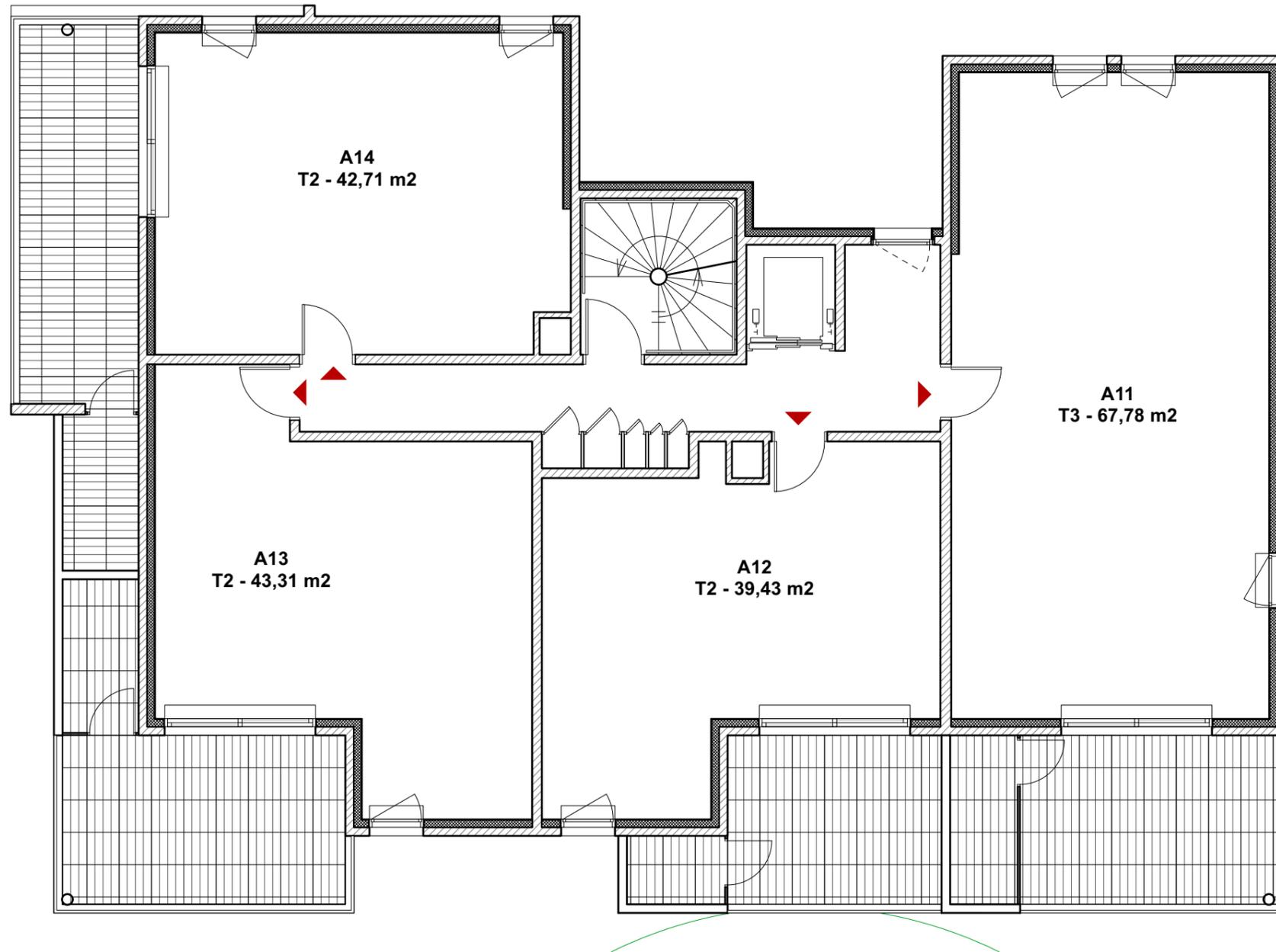


**BAT A - Rez-de-chaussée**



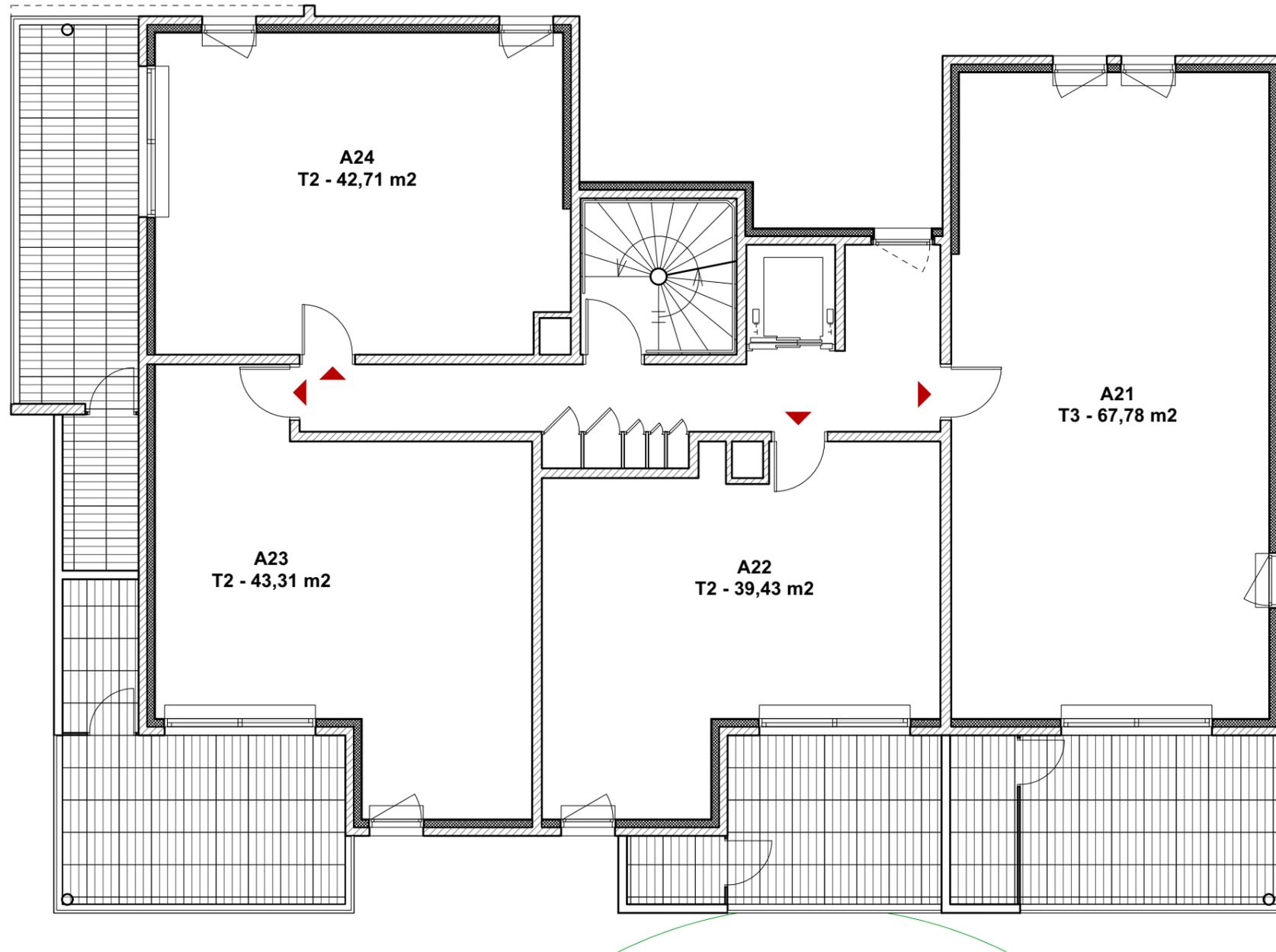
*Nota : La disposition des équipements est donnée à titre indicatif. Les surfaces et les côtes sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations ne sont pas toujours figurées sur ce plan. Le total de la surface de la pièce est calculé avec le placard. La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre techniques ou administratifs.*



BAT A - Niveau 1



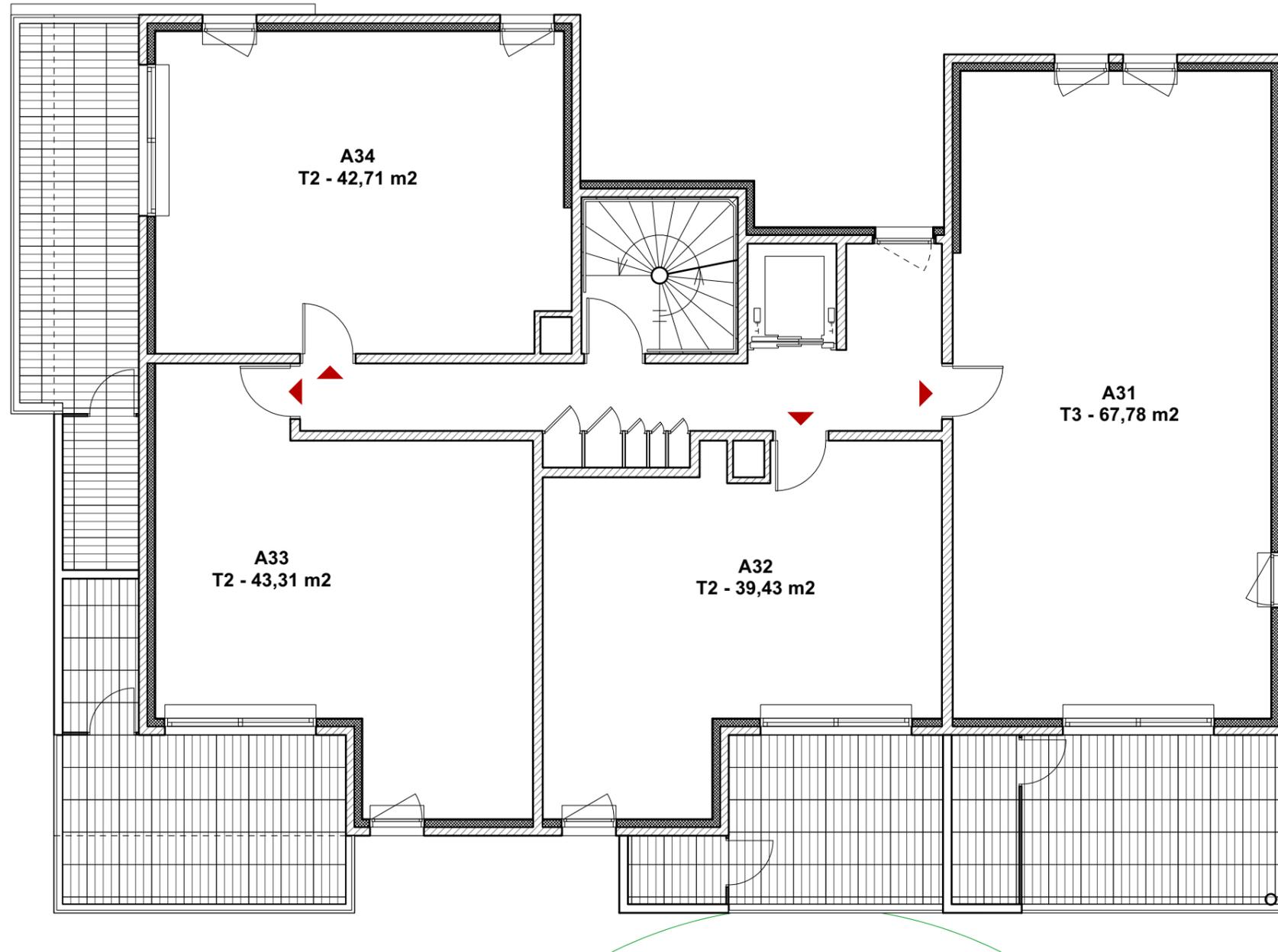
Nota : La disposition des équipements est donnée à titre indicatif. Les surfaces et les côtes sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations ne sont pas toujours figurées sur ce plan. Le total de la surface de la pièce est calculé avec le placard. La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre techniques ou administratifs.



BAT A - Niveau 2



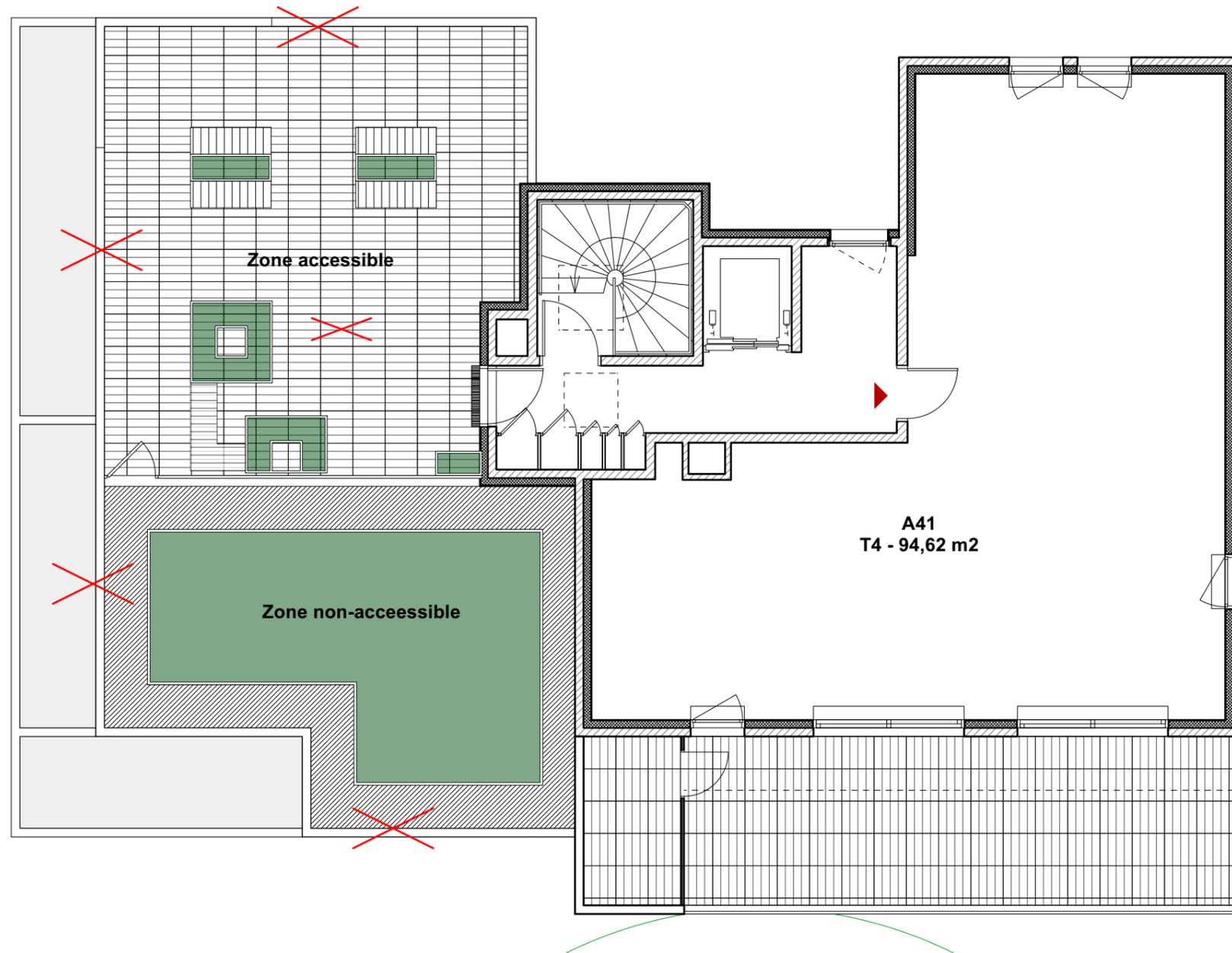
Nota : La disposition des équipements est donnée à titre indicatif. Les surfaces et les côtes sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations ne sont pas toujours figurées sur ce plan. Le total de la surface de la pièce est calculé avec le placard. La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre techniques ou administratifs.



BAT A - Niveau 3



Nota : La disposition des équipements est donnée à titre indicatif. Les surfaces et les côtes sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations ne sont pas toujours figurées sur ce plan. Le total de la surface de la pièce est calculé avec le placard. La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre techniques ou administratifs.



BAT A - Niveau 4



Nota : La disposition des équipements est donnée à titre indicatif. Les surfaces et les côtes sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations ne sont pas toujours figurées sur ce plan. Le total de la surface de la pièce est calculé avec le placard. La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre techniques ou administratifs.